

BULLETIN D'INFORMATION
N° 171 — Décembre 2021

DISPARITION DE JEAN-PIERRE SEROIN

UN GRAND PRESIDENT ET UN AMI IRREMPLACABLE
18 SEPTEMBRE 2021

Maison des
Agriculteurs et des Français
d'Afrique du Nord

95 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél : 01 45 26 29 33

Mail : contact@mafa-pn.fr

Site internet : www.mafa-pn.fr
Facebook : MAFA pn

SOMMAIRE

P 2 / Hommage à Jean-Pierre
SEROIN

P 4 à 5 / Édito

P 6 à 13 / La MAFA et les
pouvoirs publics

- > Discours de Mme DARRIEUSSECQ le 5 décembre 2021
- > Communiqué de la MAFA sur le discours de Mme DARRIEUSSECQ
- > Courrier de la MAFA à Mme Cécile RENAULT
- > Notes n°1/3/5
- > Question écrite du député Julien AUBERT sur le rapport STORA et l'indemnisation des français d'Algérie

P 14 à 26 / Actualités de la MAFA

- > Cérémonie du 26 mars à Paris à la mémoire des fusilles de la rue d'Isly
- > Cérémonie du 5 juillet à Paris à la mémoire des disparus
- > Journée nationale du 25 septembre en hommage aux harkis
- > Communiqué de la MAFA du 11 octobre 2021
- > Réponses de personnalités politiques au communiqué de la MAFA
- > Communiqué de la MAFA du 22 octobre 2021

P 27 à 33 / Rubrique culturelle

P 34 à 37 / Nécrologie

P 38 / Vie des associations

P 39 / Questionnaire à compléter

HOMMAGE A JEAN-PIERRE SEROIN LE JOUR DE SES OBSEQUES

Jean Pierre nous a quitté.

Ce terrible constat devrait nous contraindre à garder le silence dans ce moment de recueillement qui nous unit. Je voudrais pourtant vous parler de lui, de sa marque et de sa trace qui pour moi s'expriment dans trois termes : engagement, fidélité et élégance.

Né à Rio Salado en Algérie dans une famille d'agriculteurs, il connut comme beaucoup d'entre nous ici le déchirement du rapatriement et de l'exil ainsi que l'accueil peu fraternel de notre pays la France. Il en garda à jamais une blessure inguérissable.

Reconverti avec son père dans l'hôtellerie à Paris, rue de la Banque, il gèrera ensuite avec son épouse Mirka un nouvel hôtel près du Champ de Mars pendant plus de 20 ans.

Mais l'homme de bien qu'il fût ne pouvait se contenter de se consacrer exclusivement à sa profession.

Son engagement dans le malheur de nos compatriotes fut total : membre de l'instance arbitrale des indemnisations, Président de la Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord, membre notamment du Haut Conseil des Rapatriés puis du Conseil Scientifique de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie..., sa fidélité au peuple français d'Algérie fut constante jusqu'à ses derniers moments. Il nous accompagna avec courage et discernement dans nos douleurs, notre exode, exerçant sa quête inassouvie de reconnaissance, et la recherche de solutions aux difficultés économiques et sociales de certains de nos membres, notamment pour nos familles d'enlevés portés disparus.



Engagement également au sein du groupe MONCEAU, groupe de mutuelles d'assurances agricoles créée en 1905 en Algérie et réinstallé en France en 1962. Reprenant le poste d'administrateur de son père, Il consacra au groupe un temps important au travers des nombreux mandats qui lui ont été confiés au sein de plusieurs filiales. Il fut en particulier président du conseil d'administration de la Mutuelle Centrale de Réassurance de 2001 à 2004, président du conseil d'administration de la structure faîtière du groupe, la société Monceau Assurances Mutuelles Associées, de 2001 à 2006. Il siégeait encore au sein du conseil d'administration de l'Union des Mutuelles d'Assurance Monceau.

Entrepreneur avisé, le bon sens paysan hérité de son père fit merveille dans ses nombreuses responsabilités.

Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 2004 sur proposition du 1er ministre.

En 2010, voulant enfin se consacrer entièrement à son épouse et sa famille ainsi qu'à sa passion de la chasse et des voyages, il me fit l'honneur de me demander de le remplacer à la présidence de la MAFA, ce que j'acceptais avec émotion et détermination, lui promettant que nous continuerons son combat. Ayant travaillé à ses côtés durant 10 ans en tant que secrétaire général de l'association, je me devais d'accepter cette difficile succession. Acceptant néanmoins la fonction de conseiller du Président, Il fut d'un soutien constant dans notre action, partageant nos déceptions ou heureux de nos avancées, exigeant seulement de moi de ne pas faire de réunions le mercredi, jour qu'il tenait à consacrer à ses petits-enfants.

Tolérance, respect des opinions différentes des siennes, attention portée aux problèmes humains et à toutes les formes de souffrance physiques ou morales étaient ses qualités, un « honnête homme » au sens plein du terme.

Jean Pierre est parti le 18 septembre tel qu'en lui-même, avec simplicité et discrétion.

Toutes nos condoléances à son épouse Mirka, ses enfants Françoise et Patrick, et ses petits-enfants Eliot et Mona.

Au revoir Jean Pierre, mon ami.

Jean Félix VALLAT, le 23 septembre 2021

HOMELIE GRFDA / COLETTE DUCOS ADER PRONONCEE PAR MONIQUE CHAVRONDIER



Notre amie Colette DUCOS ADER n'a pu être présente aujourd'hui et s'en excuse. Elle m'a demandé de lire ce message :

« En 2002 s'est constitué le Groupe de Recherches des Français Disparus, dès cet instant vous nous avez accompagnés, soutenus, conseillés mettant toute votre énergie au service de la cause des enlevés portés disparus.

Vous avez aussi conforté le conseil d'administration de la MAFA en proposant Madame Andrée MONTERO épouse et sœur de disparus comme administrateur et moi-même comme administrateur et vice-présidente de notre chère association.

Vous avez droit à notre infinie reconnaissance et à notre indéfectible affection. »

Colette DUCOS ADER

HOMELIE MONIQUE CHAVRONDIER

En tant que doyenne de notre MAFA et épouse d'un membre du Lion's club que tu appréciais, je tiens à te féliciter d'avoir conquis ce bastion MAFA traditionnellement aux mains d'algérois ou de constantinois. Voilà un oranais qui prenait les rênes de cette maison si chère à nos cœurs. Avec ta grande classe, ton élégance et la force de tes convictions tu as su faire rayonner notre MAFA.

Merci Jean Pierre



ÉDITO



Jean-Félix Vallat

Le COVID a affecté tous les français dont des rapatriés à qui je souhaite de conserver ou de retrouver rapidement une pleine santé et une vie sociale normale.

Il a également compromis depuis un an la diffusion du bulletin d'information qui établit un contact direct et précieux entre la MAFA et ses adhérents, ses amis, lesquels sont la source irremplaçable de la réflexion et de l'action de notre association. J'ai néanmoins maintenu le contact par 2 lettres d'information. Je vous souhaite

une bonne lecture du 171ème bulletin qu'entre deux épisodes épidémiques je suis heureux de vous présenter et que l'actualité rend particulièrement nécessaire, notamment au regard des suites données au rapport du professeur STORA.

Au nombre des préconisations inacceptables en l'état du rapport concerné figure celle d'ajouter une nouvelle célébration aux commémorations déjà liées à la guerre d'Algérie et qu'il cite : le 19 mars marquant le processus conduisant à la fin du conflit, le 25 septembre journée dédiée aux harkis. Il s'agirait de commémorer annuellement le 17 octobre 1961, date d'une répression par la police parisienne d'une manifestation organisée par le FLN. Depuis 2001, à l'initiative du maire de Paris, M. Bertrand DELANOE, une plaque à la mémoire des Algériens tués en la circonstance a été posée sur le Pont Saint Michel.

Cet évènement tragique ne peut être nié mais il ne saurait faire l'objet d'une célébration dont le caractère simpliste serait de nature à creuser le fossé mémoriel franco-algérien et franco-français.

En premier lieu, la personnalité controversée à juste titre du préfet de police de Paris, Maurice PAPON, ne saurait donner aux événements en cause une coloration intolérable : il n'y a rien de commun entre l'opération policière du 17 octobre 1961 et la déportation vers les camps de la mort des juifs de Bordeaux en 1942 organisée par le secrétaire général de la préfecture de la Gironde, Maurice PAPON.

En second lieu, le FLN-France conduisait des actions d'une extrême violence à Paris. Durant l'année 1961, dans le ressort de la préfecture de police de paris, 22 policiers étaient tués par l'organisation indépendantiste. En outre la lutte fratricide qu'il menait contre le MNA entraîna pendant le conflit, en France métropolitaine, l'assassinat de 4.055 algériens.

Enfin, le nombre de victimes algériennes de la journée du 17 octobre 1961 a fait l'objet d'évaluations partisans d'un militant maoïste allant jusqu'à 325 victimes (« Octobre 1961, un massacre à Paris » - Jean Luc EINAUDI – octobre 2001). Un rapport officiel du 1er janvier 1998, destiné au ministre de l'Intérieur, Jean Pierre CHEVENEMENT, estimait le chiffre des victimes entre 30 et 50. L'historien Paul BRUNET, après une enquête approfondie et consultation des archives de la préfecture de police, aboutissait à un ordre de grandeur variant entre une trentaine et une cinquantaine de morts de violences du fait de la police. (p.20)

Au nom de la MAFA j'ai publié le 11 octobre 2021 un communiqué, figurant dans le présent bulletin d'information pour m'opposer au caractère inacceptable que pourrait révéler une telle cérémonie si elle imputait à la France seule la responsabilité des excès de cette funeste journée. La déclaration du Président MACRON publiée par l'Elysée le 17 octobre est ambiguë. Elle désigne Maurice PAPON (et non la France !) comme coupables de « crimes inexcusables » mais ignore les violences du FLN dans la région parisienne pendant cette période. J'ai également contesté par communiqué du 22 octobre les chiffres tronqués publiés dans la presse progressiste sur les victimes algériennes de cette journée (P 26).

Le caractère orienté du rapport STORA apparaît également sur la question des disparus.

Tous les conflits contemporains comportant des phases de guerre civile s'accompagnent de la disparition criminelle de personnes qui est à la fois, un enlèvement, une mise au secret, la mort très souvent. La guerre d'Algérie fratricide et idéologique, n'a pas échappé à des disparitions imputables aux deux camps.

Dans son rapport, Benjamin STORA évoque « les dizaines de milliers de disparus algériens, dont les familles réclament encore de connaître l'endroit où gisent leurs corps » (page 71). Il passe sous silence les 3.098 civils européens enlevés par le FLN après le 19 mars 1962 dont 450 découverts morts et 1.700 jamais retrouvés et présumés décédés.

Ce document préconise de reconnaître le rôle imputé à l'armée française dans la disparition en mars 1957 d'Ali BOUMENDJEL. Le Président de la République s'est approprié cette préconisation par communiqué du 9 mars 2021 et a reçu à l'Elysée le 19 mars suivant les 4 petits enfants de ce militant FLN. Le chef de l'Etat avait déjà le 13 septembre 2018 reconnu la disparition tragique de Maurice AUDIN et reçu sa veuve, depuis décédée, et ses enfants.

Pour être inclusive, ce qu'elle n'est pas encore, la démarche présidentielle, en elle-même salubre, doit s'adresser également aux disparus européens capturés et exécutés par les indépendantistes. Ils ne sauraient être traités d'une façon inégale parce que victimes d'une cause perdue. Un communiqué du Président de la République en ce sens et l'accueil qu'il réserverait à des descendants de personnes enlevées par le FLN donnerait à la démarche du chef de l'Etat son plein effet et réduirait les fractures franco-françaises.

En fin de compte, dans la séquence mémorielle qui se déroulera jusqu'en juillet 2022, la seule chose qui importe pour nous, français d'Algérie devenus des rapatriés, c'est que notre passé ne soit pas ignoré et sali par notre pays et nos élites. En effet l'Histoire ne peut distinguer de bonnes et de mauvaises victimes sous prétexte que ces dernières défendaient une cause perdue. La réconciliation des mémoires est à ce prix. En accueillant à l'Elysée le 20 septembre, les représentants des harkis et leurs familles le chef de l'Etat a reconnu solennellement l'accueil indigne que la France leur a réservé et a annoncé une prochaine loi de reconnaissance et de réparation de leurs préjudices actuellement discutée au Parlement. La MAFA salue ce geste historique et attend que toutes celles et tous ceux qui pendant 132 ans ont fait le choix de la France en Algérie avant de subir un rapatriement traumatisant soient reconnus comme les enfants valeureux de la patrie. La MAFA a deux motifs de satisfaction sur ce sujet mémoriel majeur. Le premier se trouve dans les propos tenus par le Président de la République le 30 septembre 2021 dénonçant la rente mémorielle du pouvoir algérien depuis 1962 fondée sur une critique systématique et manichéenne de la France. Le second, d'une importance exceptionnelle, est la teneur des discours officiels lors du 5 décembre 2021, cérémonie annuelle créée par le décret du 26 décembre 2003 instituant une journée d'hommage aux Morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, discours intégrant pour la première fois dans cet hommage les disparus européens et les rapatriés, leurs ascendants et leurs familles. L'avenir doit démontrer si cette prise de conscience sera suivie d'effet dans les discours consacrés au 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

En Nouvelle Calédonie c'est l'indépendance qui a été refusée pour la 3ème fois par le référendum du 12 décembre 2021 avec une majorité de 96,5 % des suffrages exprimés. La décolonisation n'est donc pas incompatible avec le maintien dans la République.

LA MAFA ET LES POUVOIRS PUBLICS



Journée du 5 décembre 2021

Extraits du discours de Madame DARRIEUSSECQ prononcé dans la cour des invalides à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie, des combats au Maroc et en Tunisie.

Mesdames Messieurs,

Cette cour d'Honneur accueille exceptionnellement ce rassemblement traditionnel du 5 décembre. C'est l'occasion de rappeler que les Invalides sont la maison de tous ceux qui ont un jour porté les armes et l'étendard de la France, de tous ceux qui ont mérité de la patrie et qui ont rendu des services signalés à notre pays et parmi eux figurent les soldats d'Algérie du Maroc et de Tunisie, ceux qui sont morts pour la France comme ceux qui nous ont quitté depuis et bien évidemment ceux qui restent aujourd'hui.

.../....

Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes civils ou militaires qui sont morts pour la France de 1954 à 1962, pour tous les disparus civils et militaires.

.../...

Fidélité par l'action de l'état et la reconnaissance à destination des rapatriés.

.../...

Mesdames Messieurs c'est la société française toute entière qui a été touchée par la guerre d'Algérie, c'est la République dans son équilibre même qui fut transformée dans ses institutions et sa pratique. C'est le visage même de notre nation qui a été bouleversé. Collectivement nous voyons, nous ressentons encore les blessures non cicatrisées nées de cette épreuve nationale, nées de la complexité et des multiples facettes de la guerre d'Algérie.

Je ne veux oublier ni les souffrances des civils ni les familles qui ont abandonné un pays qu'elles aimaient tant. Autant de drames familiaux, personnels et même intimes. Et je pense notamment aux rapatriés d'Algérie, à leurs proches, à leurs descendants. Ils sont 1.000.000 de français d'Algérie d'origine européenne. Ce peuple mosaïque fait d'artisans de commerçants l'agriculteur d'enseignants de militaires de fonctionnaires et d'entrepreneurs, souvent de condition modeste. Ils n'étaient pas les exploités haineux souvent caricaturés. Ils partageaient une vie, un pays une terre, avec les populations arabes ou berbères d'Algérie. Après le 19 mars 1962 ils ont été arrachés à leurs racines, à leur terre souvent natale.

Nous n'oublions pas les morts et les blessés accablés par les balles françaises le 26 mars 1962 dans la rue d'Isly. Nous pensons aussi aux Européens massacrés dans les rues et les immeubles d'Oran le 5 juillet 1962. En cette journée nationale la France salue aussi leur mémoire. Nombre de rapatriés ont été accueillis en métropole dans des conditions précaires, rejetés ou stigmatisés, connaissant parfois le désarroi psychologique voire la misère sociale. Cela non plus nous ne devons ni l'oublier ni le taire. Il n'est pas de déni qui fasse du bien à la République. Ces vérités doivent être énoncées simplement, clairement, sans les polémiques les préjugés ou les non-dits qui enkystent les consciences et participent à l'affrontement des mémoires.

LA MAFA ET LES POUVOIRS PUBLICS

C'est pour cela que le président de la République souhaite faire du 60e anniversaire de l'année 1962 un temps de dialogue, de réflexion et d'apaisement entre les différentes mémoires de la guerre d'Algérie.

.../...

Œuvrer pour la mémoire, c'est aussi prendre soin des lieux de mémoire. C'est ce que j'ai particulièrement souhaité pour le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, haut lieu de la mémoire nationale qui porte fièrement les noms de nos disparus. A l'occasion de ce 60e anniversaire de 1962 il sera rénové et embelli. Ses abords seront mieux signalés avec la mise en place notamment d'une clôture tricolore. J'ai expressément demandé que le mémorial soit mieux identifié et adapté pour la pédagogie. Nous vous le devons.

Alors ici aujourd'hui, dans ce panthéon militaire de nos armées je vous renouvelle au nom du président de la République et du gouvernement la reconnaissance de la nation.

Par notre rassemblement nous témoignons aussi notre estime et notre admiration pour tous les soldats d'hier et pour tous les soldats d'aujourd'hui.

Vive la République, Vive la France.



Cour des Invalides



La garde républicaine avant son entrée dans la cour des Invalides



Les porte-drapeaux

COMMENTAIRES MAFA :

Pour la première fois depuis la création en 2003 de la journée nationale aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, un membre du gouvernement s'adresse non seulement aux civils et militaires tués lors de ces événements mais aussi aux disparus européens, aux rapatriés dont les ascendants ont participé à l'Histoire de l'Algérie entre 1832 et 1962. (Voir l'action de la MAFA en ce sens dans la note n°1 adressée à l'Elysée, page 10 du présent bulletin.

COMMUNIQUÉ

5 DECEMBRE 2021 / JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE / ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

A l'occasion de l'assemblée générale statutaire de la MAFA du 6 décembre 2021, le président VALLAT a fait état de la cérémonie annuelle qui s'est tenue la veille aux Invalides en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette cérémonie a présenté un caractère exceptionnel puisque pour la première fois depuis sa création en 2003 elle s'adresse non seulement à ceux qui ont porté les armes pour la France (militaires de carrière, soldats du contingents, harkis), aux victimes civiles de ces conflits, mais aussi aux disparus, aux rapatriés, leurs familles et leurs ascendants, qui, selon le discours de Mme DARRIEUSSECQ étaient « un peuple mosaïque fait d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, d'enseignants, de fonctionnaires, de militaires, d'entrepreneurs... Ils n'étaient pas les exploités haineux souvent caricaturés... ».

Pour marquer encore davantage la reconnaissance de la France envers ses enfants d'Afrique, le Président de la République a publié le 5 décembre un communiqué dédié bien entendu aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie mais aussi aux disparus européens et aux « personnes qui ont dû abandonner un pays où ils étaient nés, qu'ils aimaient et dont les associations représentatives seront reçues par le Président de la République dans les premiers jours de l'année prochaine ».

La MAFA salue cette prise de conscience des pouvoirs publics en espérant vivement qu'elle sera confirmée à l'occasion des autres étapes mémorielles dédiées au 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Elle constate que ses démarches répétées inlassablement auprès des autorités de l'Etat, démarches quelquefois jugées sévèrement par des sceptiques, ont rencontré, tardivement sans doute, un écho favorable.

La République vient de reconnaître la mémoire des Français d'Algérie, devenus des rapatriés, qui prennent désormais place dans l'histoire de la patrie comme d'autres composantes humaines valeureuses de cette histoire.

Il reste encore beaucoup à faire mais une étape décisive vient d'être franchie.

Paris, le 6 décembre 2021 Le Président de la MAFA, Jean Félix VALLAT



LA MAFA ET LES POUVOIRS PUBLICS

Courrier de la MAFA à Mme Cécile RENAULT, DIRECTRICE DE PROJET, CHARGÉE DU SUIVI DES QUESTIONS MÉMOIRELLES SUR LA COLONISATION ET LA GUERRE D'ALGÉRIE

2 rue de l'Elysée
75008, PARIS

Paris, le 24 juin 2021

Madame la directrice,

Vous avez bien voulu me recevoir le 27 mai 2021 dans le cadre de la mission que vous a confié le Président de la République sur le suivi des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie.

Je vous remercie pour cet entretien et la qualité de votre écoute.

Ainsi que nous en sommes convenus, je vous transmets cinq notes sur des attentes des rapatriés :

- La création d'une journée annuelle d'hommages aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre de la France dans les territoires antérieurement français (voir page suivante)
- Le réexamen de la suppression injustifiable de la pension de victime civile de la guerre d'Algérie pour les personnes frappées par des actes de violence en Algérie pendant ce conflit
- Une démarche réellement inclusive pour tous les disparus de la guerre d'Algérie (voir page suivante)
- Une commémoration contestable de la journée du 17 octobre 1961
- Une liste de français méritants issus de territoires antérieurement français (voir page suivante)

Je reste à votre disposition pour tout éclairage complémentaire et vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de mes respectueux hommages.

Le Président de la MAFA
Jean Félix VALLAT



COMMENTAIRES MAFA :

Ne sont pas publiées dans ce bulletin la note sur la suspension de pension des victimes civiles de la guerre d'Algérie, objet de la rubrique juridique du bulletin n° 170 et celle sur la célébration du 17 octobre 1961 longuement commentée dans ce bulletin.

NOTE N° 1

Une journée d'hommage aux femmes et hommes qui ont participé à l'oeuvre de la France dans des territoires antérieurement français

1. LE CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Aux termes du premier alinéa de l'article 1 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, la Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'oeuvre de la France dans les anciens départements d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française. Le second alinéa de l'article 1 reconnaît les souffrances et les sacrifices endurés par les rapatriés, les harkis, les disparus, les victimes civiles et militaires en raison des événements liés au processus d'indépendance.

L'article 2 de la même loi associe les rapatriés, les disparus, les victimes civiles de la guerre d'Algérie, avant et après les accords d'Evian, et aussi celles des combats de Tunisie et du Maroc à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Le législateur se réfère au décret n° 2003-926 du 26 décembre 2003, pris sous le visa de l'article 37 de la Constitution, instituant chaque 5 décembre une journée d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

S'agissant des harkis et autres membres des formations supplétives une journée nationale d'hommage pour les sacrifices qu'ils ont consenti du fait de leur engagement pour la France a été instituée par le décret du 31 mars 2003, pris sous le visa de l'article 37 de la Constitution, et fixée au 25 septembre de chaque année.

L'architecture des textes précités fait apparaître :

- en premier lieu la double intention du législateur. D'abord il exprime la reconnaissance de la France aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'oeuvre de notre pays dans des territoires placés antérieurement sous sa souveraineté ou dans sa mouvance. Ensuite il reconnaît, au nom de la France, les sacrifices et souffrances subis par toutes les victimes civiles et militaires, les disparus, les harkis et résultant de la décolonisation de l'Afrique du Nord.
- en second lieu le pouvoir réglementaire autonome a créé deux journées annuelles d'hommage : l'une pour les morts par la France en Afrique du Nord pendant le processus d'indépendance, l'autre pour les harkis.

2. LA PROPOSITION

Il résulte de ce qui précède que si les morts civiles et militaires de la guerre d'Algérie font l'objet de deux commémorations annuelles (le 19 mars en application de la loi du 5 décembre 2012, le 5 décembre en vertu du décret du 26 septembre 2003) et si chaque 25 septembre il est rendu hommage aux harkis (décret du 31 mars 2003), il n'existe aucune commémoration dédiée explicitement à une réalité humaine qui fait pourtant partie de la mémoire blessée de la guerre et de la colonisation de l'Algérie : les Français d'origine européenne, les « pieds noirs », qui vivaient dans ce pays depuis des générations.

Dès lors il est demandé l'introduction d'un deuxième alinéa nouveau à l'article 1 du décret n° 2003-926 qui pourrait comporter la rédaction suivante : « cette journée est également dédiée au souvenir et à l'oeuvre de générations de femmes et d'hommes qui ayant vécu dans des territoires antérieurement placés sous la souveraineté ou dans la mouvance de la France ont dû finalement les quitter dans des conditions dramatiques avec un accueil métropolitain souvent expéditif et sans fraternité, à la suite du processus conduisant ces territoires à l'indépendance ».

Cette proposition figure parmi les préconisations du rapport du professeur Benjamin STORA.

NOTE N° 3

Une démarche inclusive pour tous les disparus de la guerre d'Algérie

Tous les conflits contemporains comportant des phases de guerre civile s'accompagnent de la disparition criminelle de personnes qui est à la fois, un enlèvement, une mise au secret, la mort très souvent. La guerre d'Algérie fratricide et idéologique, n'a pas échappé à des disparitions imputables aux deux camps.

Dans son rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, Benjamin STORA évoque « les dizaines de milliers de disparus algériens, dont les familles réclament encore de connaître l'endroit où gisent leurs corps » (page 71). Il passe sous silence les 3.098 civils européens enlevés par le FLN après le 19 mars 1962 dont 450 découverts morts et 1.700 jamais retrouvés et présumés décédés.

Le même rapport préconise de reconnaître le rôle imputé à l'armée française dans la disparition en mars 1957 d'Ali BOUMENDJEL. Le Président de la République s'est approprié cette préconisation par communiqué du 9 mars 2021 et a reçu à l'Elysée le 19 mars suivant les 4 petits enfants de ce militant FLN. Le chef de l'Etat avait déjà le 13 septembre 2018 reconnu la disparition tragique de Maurice AUDIN et reçu sa veuve, depuis décédée, et ses enfants.

Pour être inclusive, ce qu'elle n'est pas encore, la démarche présidentielle, en elle-même salutaire, doit s'adresser également aux disparus européens capturés et exécutés par les indépendantistes. Ils ne sauraient être traités d'une façon inégale parce que victimes d'une cause perdue.

Un communiqué du Président de la République en ce sens et l'accueil qu'il réserverait à des descendants de personnes enlevées par le FLN donnerait à la démarche du chef de l'Etat son plein effet et réduirait les fractures franco-françaises.

NOTE N° 5

Une liste de français méritants issus de territoires antérieurement français

Dans le cadre d'une concertation avec la MAFA mise en place par M. Benjamin STORA au dernier moment avant le dépôt de son rapport, il lui a été proposé de dresser une liste de Français d'Algérie et d'autres pays antérieurement français, de toutes origines, dont les mérites et le dévouement ont contribué au développement de ces territoires, aux valeurs communes entre ces derniers et la France, dont la francophonie, facteur de pluralité culturelle et d'humanisation de la mondialisation.

Cette liste aurait vocation d'inspirer les collectivités territoriales dans la recherche de personnalités susceptibles de donner leur nom à une rue, un bâtiment public.

Le Professeur STORA a retenu cette proposition qui, selon lui, s'inspire de la démarche confiée par le président de la République à la ministre déléguée chargée de la ville et qui a abouti à une liste de 318 personnalités issues de l'immigration et de l'outre-mer, liste dressée par un conseil scientifique présidé par l'historien Pascal BLANCHARD.

Si les deux démarches peuvent se recouper, elles se distinguent néanmoins. La suggestion de la MAFA, reprise par M. STORA, vise au recensement des seules personnalités ayant acquis leurs mérites dans des territoires français non hexagonaux.

La mise en place d'un conseil scientifique chargé d'établir une telle liste par la ministre déléguée auprès de la ministre des armées en charge des anciens combattants et de la mémoire, mandatée à cet effet par le chef de l'Etat, serait ressentie par les rapatriés, leurs familles et leurs amis comme un geste essentiel.

LA MAFA ET LES POUVOIRS PUBLICS

<http://www.assemblee-nationale.fr/questions/detail/15/QE/42349>



AU GOUVERNEMENT

Question écrite du député Julien Aubert - Les Républicains Vaucluse

15ème législature

Question n° 42349	De M. Julien Aubert (Les Républicains - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Mémoire et anciens combattants		Ministère attributaire > Mémoire et anciens combattants
Rubrique > anciens combattants et victimes de guerre	Tête d'analyse > Suites données au rapport de 2021 sur la colonisation et la guerre d'Algérie	Analyse > Suites données au rapport de 2021 sur la colonisation et la guerre d'Algérie.
Question publiée au JO le : 09/11/2021		

Texte de la question

M. Julien Aubert attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants sur les suites qui seront données au rapport de Benjamin Stora sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie. En effet, l'une des préconisations de ce rapport vise notamment à la reconnaissance de la présence des Français d'Algérie, devenus des rapatriés, sur une terre qu'ils ont contribué à mettre en valeur pendant 132 ans. Cette préconisation est d'autant plus remarquable qu'elle est l'une des seules qui ne stigmatise pas purement et simplement la présence française sur ce territoire. Il s'agirait ainsi de compléter le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003 instituant une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre de chaque année en ajoutant un alinéa dédié au souvenir et à l'œuvre des femmes et des hommes ayant contribué au développement de territoires antérieurement français et qu'ils ont dû quitter lors de leur indépendance. Il souhaite également lui demander quelle reconnaissance entend porter la France aux victimes du Front de Libération Nationale (FLN). Enfin, à l'occasion de la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau franco- algérien (CIHN), prévue initialement à Alger le 12 avril 2021 mais reportée à la demande de la partie algérienne, sera réuni un des groupes de travail mixte mis en place dans le cadre de l'objectif « dimension humaine » assigné à la coopération bilatérale. L'instance concernée a pour mission de régler définitivement le cas des ressortissants français, propriétaires légaux de biens immobiliers et expropriés après l'indépendance de l'Algérie. Il souhaiterait connaître quel est, à ce jour, le bilan de ce groupe de travail et le nombre de dossiers qui lui seront soumis lors de sa prochaine réunion, ainsi que les modalités selon lesquelles les Français concernés peuvent saisir le Gouvernement de leur cas.

CEREMONIE DU 26 MARS A PARIS A LA MEMOIRE DES FUSILLES DE LA RUE D'ISLY

Discours de Madame Nicole FERRANDIS, Présidente de l'association des français victimes du 26 mars.

« Mesdames, Messieurs,

L'association des familles des victimes, vous remercie de participer à la cérémonie dédiée aux Français d'Algérie tombés lors de la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger. Voici 59 ans, une semaine après le cessez-le feu, dans les rues d'Alger, ex-capitale de la France en guerre, une manifestation pacifique était organisée.

Une simple manifestation en soutien à la population de Bab El Oued et pour crier leur volonté de vivre Français sur une terre française... Leur terre celle de leurs ancêtres.

Ils avancent confiants, derrière des drapeaux bleu-blanc-rouge flottant au vent..... Leur drapeau !

Il fait beau en ce lundi de printemps, les hommes, femmes de tout âge avancent souriants comme beaucoup de photos en attestent.

Pourquoi s'inquiéter ? Le long du parcours, ils ont bien rencontré des barrages mais les militaires se sont écartés, bon enfant. Alors...

Que pourrait-il bien arriver ?

Soudain, parvenus à la Grande-Poste, au centre d'Alger, le barrage se ferme devant eux. Ils attendent, parlementent... Tout à coup, brutalement les militaires face à eux ouvrent le feu, à l'arme lourde sans sommation !

Pas de grenades lacrymogènes, pas de lance à incendie pour les disperser. Non, Ils tirent dans le dos des manifestants qui fuient, sur ceux qui se sont jetés à terre et tentent vainement de se protéger. Ils tirent pendant plusieurs longues minutes ...

Un civil crie : « Mon lieutenant, je vous en supplie, criez avec moi halte au feu » ... Le lieutenant donne l'ordre, quelques instants de répit et le feu reprend, une fois, deux fois ...

Des blessés seront achevés ...

Personne, n'est jamais prêt à voir disparaître un être aimé. Mais à cette douleur s'ajoute la façon dont il est mort ! Ainsi la dernière image de sa vie aura été celle de voir des soldats français tirer sur lui ! ...

En quelques minutes, 49 vies au moins seront fauchées, toutes du côté des civils, parmi lesquels des Anciens Combattants, décorés pour s'être battus pour la France lors des deux conflits mondiaux. Plus de 200 blessés...

Puis, ce sera l'acharnement, les adieux des familles à leurs défunts fixés par les Autorités, les cérémonies religieuses interdites, les corps amenés par camions militaires directement aux cimetières, les fleurs piétinées ... Puis la terrible, l'interminable chape de plomb, le silence, rompu seulement par les accusations, les sous-entendus « ils voulaient renverser le gouvernement, ils l'ont bien cherché et n'ont eu que ce qu'ils méritent ! ».

Mais les enquêtes, minutieuses, l'ont prouvé, aucune arme sur les victimes, simplement des drapeaux français, tachés de leur sang. Dès lors, ce sera le signal du départ, de l'exode, qui deviendra l'exil.

Comment rester, après 8 années de terrorisme, quand une manifestation pacifique est réprimée dans le sang ? Comment rester en ce printemps, cet été 1962, quand les enlèvements n'épargnent pas même les enfants ? La stupeur, la douleur, l'angoisse étreignent les Français d'Algérie. Il faut fuir, fuir cette terre tant aimée Ceux qui ne pourront le faire connaîtront un sort affreux, notamment le 5 juillet à Oran, véritable chasse à l'homme ! Des années de silence ont suivi. Nous avons attendu près d'un demi-siècle pour obtenir que nos morts sortent enfin de l'ombre ...

En 2009, l'Association des Familles des Victimes du 26 mars 1962 et l'ANFANOMA obtenaient enfin que la liste des victimes soit inscrite sur la colonne centrale du mémorial de la guerre d'Algérie. L'affichage sur cette colonne blanche était inauguré le 26 mars 2010, ouvrant la voie aux disparus dont la liste sera inscrite en février 2012.

Ce fut le premier pas vers la reconnaissance tant attendue !

Aujourd'hui, un deuxième pas est franchi, grâce à votre présence, Madame la Ministre et par cette gerbe que vous allez déposer au nom du Président de la République.

Nous espérons que le dernier pas arrivera prochainement, car nous n'avons toujours pas obtenu l'aveu public, officiel, la reconnaissance de responsabilité et de la dette morale de la Nation notre égard.

Dans quelques instants, la sonnerie aux Morts va retentir. Nous associons à notre recueillement tous nos morts ou enlevés disparus, Civils et Militaires, Harkis et Membres des forces supplétives.

Tous aimaient le drapeau français ! Tous ont été sacrifiés ! »

JOURNÉE DU 26 MARS A PARIS



Gerbes déposées au nom :

- du Président de la République

- Des associations ANFANOMA NATIONALE / Association des familles victimes du 26 mars 62 / association nationale des harkis / Groupement de recherche des Français disparus en Algérie / Maison des agriculteurs et Français d'AFN / Union nationale des combattants /



Madame la ministre déléguée DARIÉUSSECQ / Madame PEAUCELLE DELELIS Directrice Générale ONAC-VG / Nicole FERRANDIS /



Yves SAINOT Pdt ANFANOMA



Jean-Félix VALLAT Pdt MAFA

CEREMONIE DU 5 JUILLET A PARIS A LA MEMOIRE DES DISPARUS

Discours de Monsieur Jean Félix VALLAT, Président de la MAFA devant les colonnes du quai Branly.

Cher(e)s ami(e)s,

Juillet 1962 : dans l'indifférence des élites métropolitaines c'est l'effondrement d'une Algérie française dont nous sommes avec ferveur les descendants obstinés. Le premier juillet 1962 c'est un référendum d'auto-détermination dont le résultat est affaibli par l'exode progressif des européens (450.000 départs en mai et juin) et le déchainement des violences (469 civils européens tués par le FLN après le 19 mars, 1.307 civils enlevés portés disparus après la même date sur un total de 1.582, un millier de militaires durant toute la guerre).

Le 5 juillet 1962, c'est Oran qui s'embrase.

Selon un jeune officier français pourtant peu suspect d'avoir été favorable à la cause de l'Algérie française, JP CHEVENEMENT, présent sur les lieux, lui-même menacé de mort par les émeutiers, c'est entre 700 et 800 européens qui ont été enlevés, probablement massacrés.

Non, l'Algérie indépendante ne serait pas une oasis de paix où couleraient le lait et le miel comme le déclara le 19 juillet 1962 à Oran même Ben Bella, alors que continuaient les enlèvements et se déroulait le massacre génocidaire des harkis. Aujourd'hui 5 juillet 2021 le voile se lève quelque peu sur ces drames trop souvent ignorés dont fut victime le peuple français d'Algérie : cette année 2021 sera en effet la première année où une gerbe du Président de la République a été déposée le 26 mars dernier ainsi qu'aujourd'hui 5 juillet, ce qui traduit enfin une reconnaissance officielle de faits trop longtemps tus ou ignorés.

Après l'inscription sur la colonne blanche du Quai Branly des 49 morts de la rue d'Isly et des 1.582 enlevés portés disparus au cours de la guerre d'Algérie, nous attendions depuis 2012 l'inscription de 98 martyrs restants, enlevés mais dont le lieu d'inhumation a été retrouvé, n'ayant eu de cesse de demander cette inscription à tous nos interlocuteurs gouvernementaux depuis cette date. C'est aujourd'hui 5 juillet 2021 chose faite, ces 98 noms rejoignent nos autres victimes civiles et défilent avec eux sur la colonne centrale.

Merci à Monsieur le préfet Patrice LATRON, directeur de cabinet de Mme la ministre déléguée Geneviève DARRIEUSSECQ, d'avoir tenu l'engagement qu'il avait pris devant nous le 4 juin.

Je salue l'incroyable détermination de notre amie Colette DUCOS ADER, présidente du Groupe de Recherche des Français disparus en Algérie, qui œuvre inlassablement depuis 1962 à la reconnaissance de nos malheureux compatriotes enlevés portés disparus, remercie les historiens Jean Jacques JORDI, Jean MONNERET et Guy PERVILLE pour leur engagement à nos côtés ainsi que tous ceux qui œuvrent inlassablement au rétablissement de la vérité historique.

Nul ne sait précisément quel sort fut réservé à nos disparus. Une seule certitude : leurs bourreaux s'en prirent à eux pour ce qu'ils représentaient, la France, et non pour ce qu'ils étaient. Il y a des circonstances où le silence serait préférable aux paroles tant les mots sont impuissants devant des douleurs elles-mêmes silencieuses depuis des décennies.

Pourtant face à ce monument où sur sa colonne blanche défilent aujourd'hui le nom des victimes du 26 mars 1962 et de tous les civils enlevés portés disparus, l'émotion qui nous étreint doit trouver une expression pour que l'écoulement inexorable du temps ne rende impossible le droit de savoir. Les familles doivent savoir le sort de leurs époux ou ascendants, frères ou sœurs, les conditions de leur fin dans l'effrayante solitude qui devait être la leur, le lieu de leur dépouille.

ACTUALITÉS DE LA MAFA

Ce droit est imprescriptible et figure dans la convention internationale sur les disparitions forcées adoptées par l'ONU.

Dans le moment commémoratif qui se déroulera jusqu'en juillet 2022 nous demandons avec force que le gouvernement de la France ne cède pas à la triste tentation de garder le silence sur les disparus et plus largement sur les Français d'Algérie devenus des rapatriés sous la force injuste d'une décolonisation bâclée. Notre présence de 132 ans sur le sol algérien est respectable et nous n'acceptons pas qu'elle soit salie. Il ne peut y avoir de bonnes et de mauvaises victimes dans l'écriture de l'Histoire de France sous prétexte que ces dernières défendaient une cause perdue. Je vous remercie. »



Mme Véronique Peucelle-Delelis, directrice générale de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de Guerre dépose une gerbe au nom du Président de la République



Allocution de Jean Félix VALLAT



Yves SAINOT
Pdt ANFANOMA NATIONALE



Dépôt de gerbe MAFA
Jean Félix VALLAT Monique CHAVRONNIER
Isabelle GRATTIER

JOURNÉE NATIONALE DU 25 SEPTEMBRE EN HOMMAGE AUX HARKIS

Extraits du discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, prononcé le 25 septembre 2021 aux Invalides à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis.

.../...

Les Invalides sont la maison de tous ceux qui ont mérité de la France et qui ont, un jour, porté ses armes et son étendard. Dans cette cour prestigieuse résonnent les pas des soldats de l'An II, des grognards de l'empire, de ceux de 14 et de 40, des héros de Bir Hakeim, des illustres libérateurs, des braves d'Algérie et d'Indochine, des combattants des opérations extérieures.

Vous, harkis, vous, anciens supplétifs, êtes de ceux-là. Dans ce cortège de l'honneur, vous occupez une place éminente. Vous avez été des combattants de la France, engagés et prêts au sacrifice suprême. A part entière, vous partagez ce destin français et en avez été des artisans précieux.

Votre histoire est celle d'une adhésion à la France et d'une fraternité d'armes, dans les drames comme dans les victoires. Votre histoire est une histoire de soldats. Vos aïeux et vos pères, comme tant d'Africains du Nord, ont combattu pour la France, pour ses idéaux et pour sa liberté. Dans les batailles de 1870, dans les tranchées de la Grande Guerre, dans l'épopée glorieuse de l'armée d'Afrique, ils ont donné leur sang pour notre pays.

.../...

De 1954 à 1962, la France a pu compter sur vous pendant les heures douloureuses de la Guerre d'Algérie. 200 000 hommes, dans la diversité des motivations et des formes d'engagement, ont fait le choix courageux de la France. Ils étaient des Moghaznis, des tirailleurs, des spahis, des membres des forces régulières, des groupes mobiles de sécurité, des groupes d'autodéfense, des sections administratives spécialisées... Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guerriers, montaient la garde, tenaient des positions, sécurisaient des points stratégiques, parfois des villages entiers ou des espaces immenses. Dans le Djebel, l'Atlas, les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les harkis ont rendu des services éminents.

.../...

En cette journée nationale, exceptionnelle après la prise de parole du président de la République, je rends à nouveau l'hommage de la Nation à ces filles et fils de France qui ont combattu pour elle. Dans ces lieux chargés d'histoire, la République leur renouvelle sa plus profonde gratitude.

.../...

Lorsqu'il y a bientôt soixante ans, les armes se sont tues de l'autre côté de la Méditerranée, un temps de déchirure et de tragédie a débuté pour les harkis et leurs proches. Nombre d'entre eux connurent l'horreur des représailles et la terreur sourde de la vengeance. Ce n'est pas la France qui s'est livrée aux massacres mais l'honneur lui commandait de protéger ses combattants. Hormis quelques officiers qui ont accompli leur serment, elle ne l'a pas fait.

.../...

Vous attendiez la reconnaissance, vous avez eu l'indignité. Vous attendiez la fraternité, vous avez eu la marginalisation. Vous attendiez l'hospitalité, vous avez eu l'hostilité. La moitié des harkis rapatriés fut reléguée, parfois durant des années, dans des camps et des hameaux de forestage. Pour beaucoup, ce fut un provisoire qui dura, un temporaire qui s'éternisa. Un lieu de bannissement qui a meurtri, qui a traumatisé, qui a détruit.

.../...

Lundi dernier, en suivant les pas de ses prédécesseurs, le président de la République a été au rendez-vous de la vérité et de l'honneur. Il a renouvelé la reconnaissance des manquements de la France et a rappelé la singularité de cette tragédie française. Cependant, au cours de cette cérémonie solennelle et marquante à l'Élysée, Emmanuel MACRON a souhaité aller plus loin, en annonçant l'inscription, dans le marbre de nos lois, de la reconnaissance et de la réparation à l'égard des harkis. Je porterai ce projet devant le Parlement avant la fin de l'année et ainsi, par la Loi, la République reconnaîtra les conditions indignes de l'accueil des harkis et de leur famille.

ACTUALITÉS DE LA MAFA

.../...

Conformément aux engagements pris, nous avons mis en œuvre ces dernières années la plus forte augmentation des allocations de reconnaissance et viagère depuis leur création. Pour la deuxième génération, nous avons créé un dispositif de soutien. Il aide un nombre sans cesse plus grand d'enfants de harkis pour faire face à des dépenses d'insertion, de santé ou de logement. Près de 2 000 enfants de harkis ont ainsi été aidés.

La République poursuivra son œuvre par le vote de la loi avant la fin de l'année. Il s'agira de permettre une juste reconnaissance et réparation au première et deuxième génération de harkis. Il s'agira également de poursuivre le travail de collecte des archives et des témoignages.

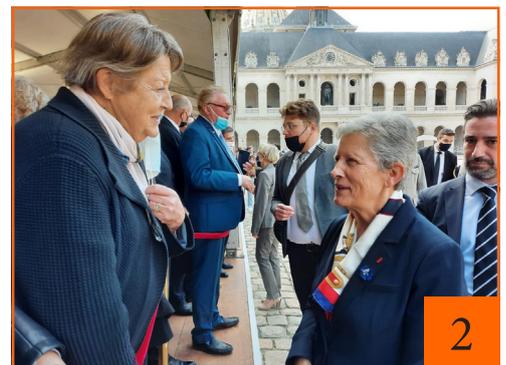
.../...

Mesdames et messieurs, la France regarde son histoire en face et fait sienne l'exigence de vérité. Elle le fait en confiance, elle le fait sincèrement, elle le fait pour ceux qui n'ont jamais cessé d'être ses enfants. Et je vous le dis, la grandeur sera toujours du côté de ceux qui réparent et qui agissent, plutôt que de ceux qui séparent, qui divisent et qui instrumentalisent. Le président de la République l'a affirmé très clairement : injurier les « harkis » c'est insulter un combattant, c'est ternir un soldat français, c'est donc insupportable pour chaque Français, insupportable pour la Nation.

Vive les harkis !



1



2



3



4



5



6

- 1- Journée d'hommage aux harkis
- 2- Mme le ministre Gèneviève DARRIEUSSECQ - Colette DUCOS ADER
- 3- Lakhdar BELLIFA président de l'ANFONA et Monique CHAVRONDIER, MAFA
- 4- Général MEYER et Lakhdar BELLIFA
- 5- Général MEYER et Jean Félix VALLAT, Président de la MAFA
- 6- Colette DUCOS ADER et M. le Préfet Patrice LATRON

COMMUNIQUÉ

MERCI MAIS ENCORE UN EFFORT MONSIEUR LE PRESIDENT !

FERHAT ABBAS, pharmacien, personnalité de la société civile algérienne francisée, écrivait le 26 février 1936 dans le journal « L'ENTENTE » : « si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste et je n'en rougirais pas comme d'un crime. Cependant, je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts ; j'ai visité les cimetières, personne ne m'en a parlé. On ne bâtit pas sur le vent ».

La même personnalité, ralliée ultérieurement au combat indépendantiste en devenant le premier responsable politique du FLN, ajoutait avec réalisme dans « L'AUTOPSIE D'UNE GUERRE », ouvrage publié en 1980, soit 18 ans après l'indépendance, que la population algérienne « a été constamment gouvernée par l'étranger, ...a une tendance profonde à rester au stade de la tribu... ».

Beaucoup plus tard encore, en août 2021, le chroniqueur algérien Kamel DAOUD, dans l'hebdomadaire LE POINT, rappelait qu'en décembre 2017, à l'occasion d'une visite officielle à Alger du Président MACRON, il avait reproché à ce dernier de soutenir un pouvoir algérien dictatorial fondé depuis 1962 sur « un sentiment anti-français, avatar de la guerre de décolonisation dont le régime fait son récit épique ».

Rien ne sera retranché de ces constats que les français d'Algérie et à leur suite la MAFA avec d'autres associations portent depuis toujours dans l'indifférence cruelle de l'opinion publique, le mépris sectaire des idéologues anticoloniaux et l'opportunisme de la classe politique.

Avoir raison trop tôt cesse de produire de l'amertume quand on bénéficie, tardivement sans doute, du partage de la même réalité par le sommet de l'Etat. En effet, devant 18 petits-enfants de familles qui ont vécu la guerre d'Algérie, accueillis à déjeuner par le Président de la République le 30 septembre 2021, et parmi lesquels les descendants de pieds-noirs n'étaient pas sur-représentés, (et c'est un euphémisme !) le chef de l'Etat a tenu deux propos disruptifs. Selon le premier « la construction de l'Algérie comme nation est à regarder. Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation ? Ça, c'est la question ». Aux termes du second, « la nation algérienne post-1962 s'est construite sur une rente mémorielle qui dit : tout le problème, c'est la France... » Pour le président français la jeunesse algérienne n'a pas de « haine » envers la France mais par « une désinformation » et « une propagande », le « système politico-militaire s'est construit sur cette rente mémorielle. On voit que le système algérien est fatigué, le Hirak l'a fragilisé... ».

Le 30 septembre, la France a reconnu que l'Etat algérien s'est édifié à partir d'un discours historique manichéen entièrement à charge contre la France et sans égard à l'œuvre médicale et matérielle accomplie au cours de la présence française même si le droit à l'émancipation politique et sociale des algériens ne saurait être contesté. Le 17 octobre la France ne doit pas retomber dans le manichéisme en dénonçant seulement les excès de l'opération policière contre une manifestation FLN à Paris et en passant sous silence les excès des indépendantistes : 22 policiers assassinés à Paris pour la seule année 1961, 4.055 algériens proches du MNA tués par le FLN en métropole pendant le conflit.

Pairs, le 11 octobre 2021

Le Président de la MAFA, Jean Félix VALLAT

REPONSES DE PERSONNALITES AU COMMUNIQUE DE LA MAFA DU 11 OCTOBRE 2021

POUVOIRS PUBLICS

De : RENAULT Cécile

Directrice de projet, chargée du suivi des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie à la
Présidence de la République

Envoyé : jeudi 28 octobre 2021 16:38

À : Jean-Felix Vallat <fvallat@fructidoc.fr>

Objet : RE: COMMUNIQUE MAFA



Monsieur,

Je vous remercie pour votre mail et ne manquerai pas de vous tenir informé des prochaines décisions du
Président de la République relatives à ces questions mémorielles.

Bien cordialement,

Cécile Renault

=====

PERSONNALITES POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES

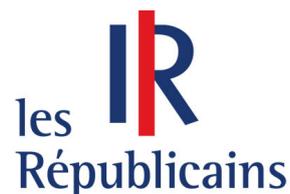
=====

De : Damien Abad <Damien.Abad@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : mardi 12 octobre 2021 10:20

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE



Bonjour Monsieur,

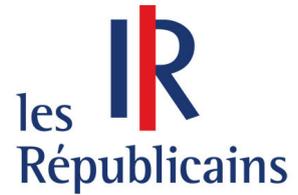
Monsieur le Président a bien pris connaissance de votre message. Vous pouvez compter sur Monsieur Damien
ABAD et son équipe pour étudier attentivement les informations que vous avez transmises.

Bien à vous

ACTUALITÉS DE LA MAFA

MICHEL BARNIER
ANCIEN MINISTRE

Monsieur Jean Félix VALLAT
Président de la MAFA
95 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Paris, le 18 octobre 2021



Cher Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec intérêt du communiqué que vous avez publié le 11 octobre 2021 au nom de la Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord (MAFA) dont vous êtes le Président.

Vous pouvez être assuré de mon attention et de mon soutien pour qu'aujourd'hui et demain, notre pays et ses dirigeants reconnaissent aux rapatriés et à leurs descendants, la place qu'ils méritent dans l'histoire du pays, enrichi par leur énergie et leurs talents trop longtemps méconnus.

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bonne amitié à vous
Alain

De : Sénateur Alain CHATILLON <senateur.alain.chatillon@orange.fr>

Envoyé : mercredi 13 octobre 2021 11:54

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE



Monsieur le Président,

Pour votre information, j'interviens auprès du Président du Sénat, Gérard LARCHER.

Cdlt

Alain Chatillon

De : Pierre Cabaré <Pierre.Cabare@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : lundi 11 octobre 2021 20:00

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : Re: RELATIONS FRANCE ALGERIE

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier. Je partage avec vous de nombreuses positions et notre regard ne doit plus être dans la contrition mais le partage de l'apport de la France métropolitaine.

Bien cordialement Pierre Cabaré Député de la 1 ère Circonscription de Haute-Garonne Marche

pierre.cabare@assemblee-nationale.fr

Tel: 0643131014

3 rue des bûches Blagnac 31700

De : Françoise Dumas <Francoise.Dumas@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : mardi 26 octobre 2021 20:10

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Monsieur le Président,

La Présidente a pris connaissance avec attention du communiqué que vous avez bien voulu lui adresser. Aussi, elle m'a chargé de vous en remercier. Excellente soirée.

Cordialement,

Romain Brochard

Directeur de cabinet de la Présidente

Commission de la défense nationale et des forces Armées

Assemblée nationale – 33, rue Saint Dominique – 75007 Paris

Courriel : romain.brochard.fd@clb-an.fr – Tél. : 01 40 63 41 03

Adresse postale : Assemblée nationale – 126, rue de l'Université – 75007 Paris

De : Philippe JUVIN <ph.juvin92@gmail.com>

Envoyé : dimanche 24 octobre 2021 23:05

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : Fwd: RELATIONS FRANCE ALGERIE


les
Républicains

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

Vous m'avez récemment contacté dans le cadre du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et des déclarations récentes du Président de la République.

Je considère que les relations entre nos deux pays doivent désormais être dépassionnées, afin de construire un partenariat nécessaire avec l'Algérie sur les questions économiques et migratoires.

A ce titre, je suis surpris des propos du Président de la République, qui qualifiait en 2017 la colonisation de « crime contre l'humanité », avant de s'interroger récemment sur l'existence même d'une nation algérienne antérieure à cette même colonisation. La mémoire de la guerre d'Algérie est encore douloureuse, mais l'histoire ne peut s'écrire exclusivement à charge contre la France et au gré de considérations électorales. C'est d'autant plus regrettable que le pouvoir algérien continue pour sa part d'instrumentaliser la mémoire de la Guerre, mettant par exemple de côté le sort des Harkis ou des rapatriés, pour mieux faire oublier les difficultés du présent.

Je souhaite que nous développions des relations constructives avec l'Algérie, mais sans sacrifier les intérêts de la France. A ce titre, la remise à plat de nos accords migratoires est un impératif, comme l'illustre la difficulté à reconduire les Algériens en situation irrégulière. Ce sera une priorité de mon mandat.

Bien cordialement,

Philippe Juvin / Maire de La Garenne-Colombes / Candidat au Congrès Les Républicains pour l'élection présidentielle

De : Guillaume Kasbarian Guillaume.Kasbarian@assemblee-nationale.fr

Envoyé : jeudi 14 octobre 2021 10:40

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Monsieur Vallat,

Je vous remercie pour votre e-mail et le Communiqué de Presse ci-joint. Je transmets l'ensemble des éléments à Monsieur le député et ne manquerai pas de revenir vers vous si nous souhaitons de plus amples informations. Très belle journée !

Bien à vous, 5 Boulevard Maurice Viollette, 28000 Chartres

De : Lise Magnier <Lise.Magnier@assemblee-nationale.fr>

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE



Cher Monsieur,

La députée Lise Magnier a bien pris connaissance de votre mail dans lequel vous lui faites part de vos observations sur les relations entre la France et l'Algérie.

Elle tenait à vous remercier de ces éléments.

Bien cordialement

Élodie TREMBLEY

Attachée parlementaire de Lise MAGNIER, Député de la Marne

De : Emmanuelle Ménard <Emmanuelle.Menard@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : vendredi 15 octobre 2021 13:58

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE

NON INSCRIT

Monsieur,

Nous accusons réception de votre message qui a été remis à Mme le député. Soyez assuré que Mme Ménard, qui en a pris connaissance avec grand intérêt, va suivre avec attention les déclarations et commémorations relatives à ce 60^{ème} anniversaire. Bien à vous

De : Patricia Mirallès <Patricia.Miralles@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : mardi 12 octobre 2021 09:58

À : Contact MAFA-PN <contact@mafa-pn.fr>

Objet : RE: RELATIONS FRANCE ALGERIE

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Monsieur Vallat,

Nous accusons bonne réception de ce communiqué. Dans ses échanges constants avec le ministère de Madame Darrieussecq, Madame Mirallès ne manquera pas de relayer cette perspective.

Bien cordialement, Hugo De Cozar

Mme Patricia MIRALLÈS .

Députée de l'Hérault, 1ère circonscription

Vice-Présidente Commission de la « Défense nationale & des Forces Armées »

Vice-Présidente groupe d'études « Économie du Sport »

Secrétaire groupe d'études « Rapatriés »

=====

Le recensement de ces réponses a été arrêté au 28 octobre 2021

COMMUNIQUÉ

MANIFESTATION ALGERIENNE DU 17 OCTOBRE 1961 A PARIS

Si les commentaires de presse sont libres, ils doivent porter sur des faits établis !

La totalité de la presse a été aimantée par la présence du Président de la République le 17 octobre dernier et le communiqué de l'Elysée dénonçant les « crimes inexcusables » commis par Maurice PAPON lors de l'opération policière rendue nécessaire par la manifestation FLN du 17 octobre 1961 à Paris interdite par la préfecture de police.

Nul ne saurait déceimment nier le caractère politique de cette journée avec la présence de 20.000 manifestants déterminés venus sur ordre de la fédération FLN de France pour soutenir les négociateurs algériens avant la reprise de contacts entre eux et le gouvernement français qui devaient conduire aux accords d'Evian 5 mois plus tard. Nul ne niera que dans cette ambiance surchauffée , la police, dont 22 de ses membres avaient été exécutés par le FLN depuis le début de 1961 a utilisé une violence disproportionnée lors de ce jour funeste.

La presse a peu fait état de ce contexte politique et quasi-insurrectionnel. En revanche, sans aucune distance critique elle a propagé des chiffres erronés sur les victimes algériennes. Par exemple, LIBERATION, dans son édition du 17 octobre 2021, a osé prétendre qu'au moins 200 manifestants avaient péri sous les coups de la police. La quasi-totalité de la presse nationale bien-pensante, dont LE MONDE naturellement mais aussi LA CROIX, a divulgué des données inexactes.

Or selon un aveu fait sous la pression d'un lecteur, LIBERATION a admis ultérieurement non seulement que le chiffre qu'il avait publié était totalement erroné mais que la réalité vraisemblable est celle tirée du triste inventaire de la journée concernée résultant du rapport de 1998 du conseiller d'Etat MANOEIKERN au ministre de l'intérieur Jean Pierre CHEVENEMENT. Les conclusions de ce rapport énoncent « qu'on peut arriver pour le 17 octobre jusqu'à 40 voire 50 victimes, sans doute pas plus... ». Un autre rapport officiel remis au garde des Sceaux en 1999 (rapport GERONIMI) aboutit à des chiffres analogues. Ces chiffres sont repris par plusieurs historiens spécialistes de la guerre d'Algérie, notamment Jean Paul BRUNET, Jean Jacques JORDI, Guy PERVILLE...

Diffuser de telles fausses informations est irresponsable, contraire à une obligation professionnelle d'équité et d'exactitude. Cela ne peut qu'alimenter la haine de la France, dans nos banlieues comme en Algérie.

Dans le débat sur la guerre d'Algérie, chacun doit reconnaître le passé tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit en fonction de son idéologie, de ses choix électoraux ou de la recherche de succès médiatiques.

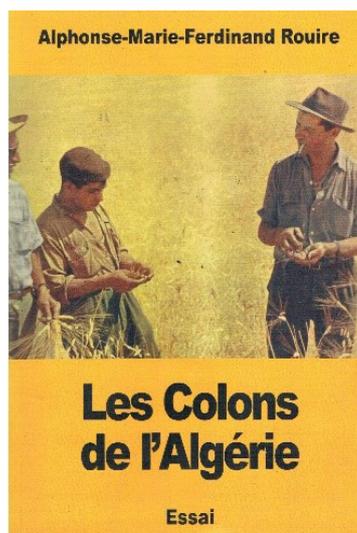
Paris, le 22 octobre 2021
Le Président de la MAFA,
Jean-Félix VALLAT

ÉDITO CULTUREL

Une année noire est passée. Nous avons accumulé nos lectures, répertorié les talents de chez nous. Nous vous proposons de parcourir ces longs mois au fil des pages de ces livres si nombreux produits par nos compatriotes. Et combien il est préférable que notre histoire soit racontée par « nous z'autres » ! En effet, quand un auteur étranger à notre histoire se mêle de le faire, pas tous heureusement, il ne peut s'empêcher d'y ajouter un point de vue personnel qui dénigre l'action de nos anciens et forcément, leur sujet devient l'exception qui confirme la règle. Et de jouer les moralisateurs à la façon vingt-et-unième siècle qui on le sait, a la prérogative de désigner ce qui est juste et bien. Parmi mes nombreuses lectures, une perle m'est tombée sous les yeux. Un essai de 82 pages d'une densité et d'une clairvoyance exceptionnelles datant de 1917, et si j'avais un seul conseil à vous suggérer serait de vous le procurer : « Les colons de l'Algérie », essai du Dr Alphonse-Marie-Ferdinand Rouire. Edifiant. Une sélection retriée d'ouvrages et de romans vous est présentée. De quoi passer un automne et un hiver, avec des lectures instructives ou distrayantes. Ne craignons pas ce reproche facile quant à notre « nostalgérie ». C'est tout ce qui nous reste de « Là-bas » ! Bonne lecture !

Maïa

Les colons de l'Algérie, essai d'Alphonse-Marie-Ferdinand Rouire, Amazon Italia Logistica Srl (Torraza Piemonte) – 84 pages, 7,15€ 2017 (première édition : 1901)



Ce livre a été publié pour la première fois en 1901. Une lecture sidérante où l'auteur décrit la France devenant l'ennemie de la première vague de colons (1830-1842), par pure jalousie, les condamnant à la ruine et à la mort. L'ouvrage comporte deux parties : I. « La phase héroïque de la colonisation ». II. « La colonisation officielle et ses résultats. – Le meilleur mode de colonisation ». L'ouvrage d'une clairvoyance magistrale, visionnaire, évoque les débuts de la colonisation, en dents de scie, entre euphorie et débâcle, constructions effrénées et abandon, banqueroutes. La France réalise en 1848 (au moment de la révolution) que la colonisation coûte cher (P.49). Déjà, tout est dit. Le reste du siècle sera bonus/malus, mais l'issue est écrite. Le rêve fou « d'une vie côte à côte dans le meilleur accord » (P 60) se volatiliserait en 1962... Nous partageons ici de larges extraits, plus explicites que si nous devions paraphraser l'auteur. (Nous sommes entre 1830 et 1842) : « On a tout d'abord confondu le colon, le vrai, celui qui cultive et exploite le sol,

avec le politicien, l'homme d'affaires, le spéculateur ». P1) - « On n'a voulu voir que certains échecs de la colonisation officielle, et on a tu les merveilleux résultats obtenus par la colonisation libre ». (P 1). Page 12, il décrit le territoire à l'arrivée des Français : « Tous les témoignages contemporains sont unanimes à constater l'état de désolation, de nudité du pays ». « La vérité est que le Sahel et la Mitidja étaient des terres qui comptaient douze cents ans de putréfaction pestilentielle ».

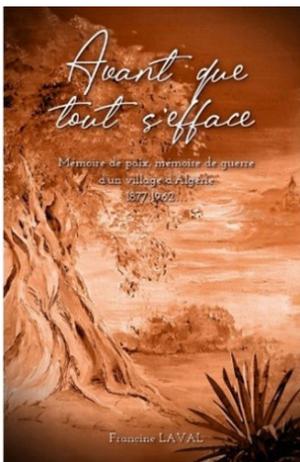
Et au sujet des indigènes (P.14) : « (nos colons) s'attachaient au contraire à respecter scrupuleusement leurs croyances, leurs mœurs et leurs droits ». Puis : « Là est tout le secret de la politique qui leur permit de se faire aimer des indigènes, de les attacher à leurs intérêts et d'en faire des auxiliaires dévoués à la tâche si difficile qu'ils avaient assumée. »

Très vite, le gouvernement s'interroge : « Les premières années qui suivirent l'occupation, on discuta s'il ne valait pas mieux abandonner l'Algérie. » L'auteur parle d'un « fardeau » (P.15)... « L'œuvre accomplie par les colons de la première heure est un témoignage magnifique de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de la génération de 1830 » P.16. « ... sans aucun appui, sans aucun subside de la métropole » (P19). « Oui, ils furent admirables, ces colons de la première heure, et dans la même admiration on doit embrasser et le gentilhomme qui jetait dans le sol un demi-million et le paysan qui travaillait la terre à la sueur de son front, et le pauvre mercanti qui faisait des charrois exposant sa vie à chaque pas du chemin. » (P21)

De 1830 à 1842, l'armée avait ordre de ne pas intervenir si des colons étaient en danger (ce qui n'est pas sans rappeler l'horrible drame du 5 juillet à Oran): « Les colons n'écouterent pas les exhortations des bureaux arabes (de franchir l'enceinte fixée, ndlr) et ne se laissèrent pas arrêter par la ligne de défense. Ordre fut alors donné de leur refuser toute aide et assistance, et tous les commandants de corps et de blockhaus eurent pour consigne de ne faire aucune sortie en armes pour quelque motif que ce pût être, sans une autorisation expresse (...) Si encore on avait observé la neutralité à leur égard ! Mais bientôt l'autorité militaire prit ouvertement parti contre eux en faveur des Arabes, elle commença par refuser aux Européens des munitions, puis défense fut faite aux sentinelles de tirer sur les Arabes, même quand ceux-ci passeraient à portée de fusil, emmenant avec eux le produit de leurs méfaits » P. 24. Et de confirmer : « On veut se refuser à croire que de pareils ordres aient été donnés, que de pareils faits aient eu lieu ; et cependant les documents de l'époque, les témoignages des contemporains, les récits des vieux Algériens même ne peuvent laisser aucun doute sur leur réalité. Telle est la manière dont, de 1830 à 1842, l'administration officielle encouragea la colonisation ! » (P25). Encore une similitude, cette fois avec les Harkis (même période, 1830-1842) : « Parmi les colons, ceux qui avaient survécu étaient tous ruinés. Les tribus, autrefois nos alliées, qui avaient fait le coup de feu au début de l'insurrection à côté de nos colons et que nous avons eu le triste courage d'abandonner à leur malheureux sort, étaient allées chercher auprès de l'émir l'appui que nous leur avons refusé ».

Son essai souligne maintes fois les fautes graves de la France, de l'administration « aveugle et stupide ». Il en résulte ce que nous aussi avons connu et connaissons : « Dès lors fut créé chez les Arabes un esprit de haine et de vengeance contre la France et fut creusé le fossé qui sépare encore aujourd'hui les indigènes et leurs vainqueurs » P.45.

En conclusion, il a fallu à nos anciens « du courage et de l'obstination » (P 52, 58), pour RIEN.
https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Colons_de_l'Algérie/02



Mémoire de paix, mémoire de guerre d'un village d'Algérie 1877-1962... Mercier-Lacombe! de Francine Laval (autoédition 2021) Des habitants européens de ce petit village, Mercier-Lacombe aujourd'hui Sfisef, où Francine Laval a vécu près de vingt ans, il ne reste plus aujourd'hui que deux-cents personnes environ dispersées dans l'hexagone. Quand elles auront disparu, qui pourra raconter ce qu'il était, comment on y vivait quand la paix régnait, puis quand le malheur est arrivé ?

En juillet 1962, l'Algérie devenait indépendante, balayant cent-trente-deux ans de présence française et rejetant brutalement sur le sol français plus d'un million de pieds-noirs.

C'est en faisant ce constat que l'auteure a décidé d'écrire ses souvenirs en s'appuyant sur des archives familiales et des documents relatifs à l'histoire coloniale puis à la guerre. Elle laisse aussi une large place aux témoignages de gens de son village, notamment sur cette terrible année 1962, où en deux mois le village se vidait de 90 % de sa population européenne.

De condition modeste dans leur immense majorité, eux qui n'avaient jamais mis les pieds sur le sol français, ils racontent entre humour et émotion leur errance, leurs efforts pour s'adapter, se reconstruire. « Nous, des nantis ? Plutôt des clodos ! »

RUBRIQUE CULTURELLE

La linguiste Michèle Perret, né à Mercier-Lacombe en parle : « Il était une fois, en Algérie Française, un village heureux, dans la riche plaine agricole qui va de Sidi Bel Abbès à Mascara. Un village comme tant d'autres dans ce pays, avec sa mairie, son tribunal, son église, son kiosque à musique, son école « des » filles et son école « des » garçons. Le village avait été fondé en 1875 (et c'est en 1877 qu'il a reçu son nom français), il existe toujours sous le nom de Sfifef, son église est devenue une mosquée et les belles villas coloniales y sont souvent ceintes de murs... Bien des choses s'y sont effacées ».

Témoignage honnête, objectif et sans rancœur, fait remarquer Michèle Perret, « du fait de la formation de l'auteure, bien plus riche qu'un simple témoignage : Francine Laval apporte une documentation sérieuse sur le passé antérieur de ce territoire de la tribu nomade des Beni Amer, du mode d'attribution des concessions, du fonctionnement des institutions et en particulier de l'école, de la mémoire collective, aussi, de cette population d'origine diverses. Une mine de renseignements que n'apportent pas toujours les témoignages du même type »

Francine Laval nous restitue le mode de vie des habitants du village à cette époque : les jeux et les émotions, les kermesses et les processions « La rue parée comme une jeune mariée », le « vivre ensemble réussi » des populations : « Les relations quotidiennes avec les Arabes n'avaient pas changé (entre 1956 et 1958, ndlr) toujours agrémentées de gâteaux et autres gâteries à l'occasion des fêtes, de plaisanteries, de petits services rendus, et aussi parfois, il faut bien le reconnaître, d'enguelades » (P 115), ..., Cette mosaïque qu'était alors le peuplement algérien, avait trouvé un modus vivendi plus ou moins paisible, respectueux, sans pourtant jamais fusionner.

Elle y évoque aussi sa scolarité à Oran dès l'âge de 9 ans. Une petite pensionnaire qui sera souvent malade. La vie de sa famille dont le grand père est arrivé du Lot en 1877.

Dans une troisième partie, Francine Laval restitue les témoignages de tous les membres survivants des familles européennes qui se sont exilées en 1962, leurs souffrances avant le départ, leur difficile intégration sur le sol métropolitain... La nostalgie qui perdure...

Un document exemplaire à l'attention de nos descendants qui auront la curiosité de connaître la vie de leurs anciens d'Algérie.

De nombreuses photographies personnelles agrémentent cet ouvrage de mémoire.

En vente à La librairie Pied-noir : <https://www.librairie-pied-noir.com/temoignages/1250-avant-que-tout-s-efface.html>



« *De la belle aube au triste soir* » d'Isabelle Cousteaux (La Manufacture du livre, 2021), 352 pages, 25€

Sous-titre : Une famille française en Algérie, 1830-1962

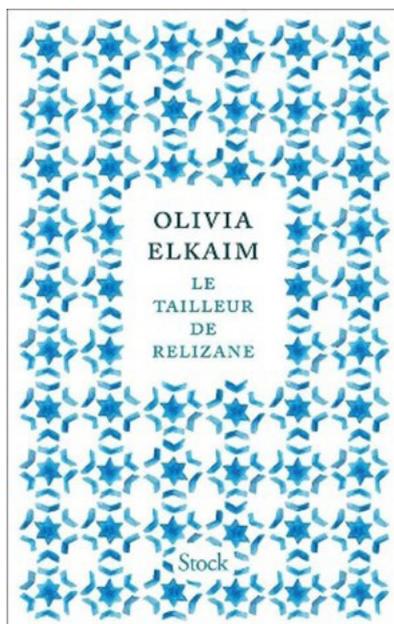
Une femme, un homme, une famille, de l'Algérie à la France, 1830-1962. Un roman polyphonique. Un Roman vrai, comme celui de Maïa Alonso Le rêve assassiné, mais traité autrement. Ces deux livres ont en commun une famille, les Mauriès alliés aux Vallat, un village, Thiersvilles et Les Aoufs. Une époque, la guerre d'Algérie. Un assassinat perpétré par le FLN.

RUBRIQUE CULTURELLE

L'auteure est amie avec Madeleine, la dernière-née du couple Léa et Georges Mauriès, les héros de ce récit dramatique original, magnifique et magnifié. Chaque chapitre part d'une photographie décrite avec une précision minutieuse. Et le temps défile. Isabelle Cousteaux déroule ce temps sur cinq générations. Une vie rude, l'acharnement à la mise en valeur d'une terre hostile, difficile. La vie du clan familiale, avec ses différents caractères, attachants. Et puis les projecteurs sur Léa et Georges, le bel amour qui les unit, lui ingénieur agronome revenu travailler la terre, elle institutrice aux Aoufs, où rares sont les petits européens. Comme leurs cousins Vallat (*Le rêve assassiné*), ils sont progressistes et prônent le dialogue entre les communautés. Ils croient que cela les protégera du mal qui rôde, qui fait fuir les agriculteurs vers les villages, délaissant leurs fermes trop isolées et vulnérables. Mais Georges est assassiné par le FLN en 1957. A partir des confidences de Madeleine et de ses frères, ainsi que des archives que Jean-Félix Vallat avait confiées à Léa, et de ses lectures documentées, grâce enfin à ce large corpus de documents (procès-verbaux, poésies de Léa, photographies, articles de journaux), Isabelle Cousteaux reconstitue avec talent un passé tragique, y incorpore dans leur intégralité les textes qui lui sont confiés.

Quel dommage que l'auteure ne s'en soit pas tenu à son propos, la vie d'une famille de colons exemplaires en Algérie. Des Européens sympathiques, donc atypiques ?

Isabelle Cousteaux est journaliste. Elle ressent la nécessité d'introduire dans son récit, un éclairage approprié à la mentalité du XXI^e siècle, plutôt moralisatrice, porteuse de jugements. Pourquoi avoir politisé si maladroitement ce beau récit, et cité principalement Benjamin Stora connu pour sa partialité ? L'auteure explique avoir orienté ses lectures afin de contextualiser, questionner, vérifier, comprendre ce qui lui était dit (§Breizh-info.com). Ainsi l'assassinat crapuleux de Georges Mauriès est décrit comme un assassinat politique. Ce qui du même coup propulse les assassins au rang de résistants, comme s'il fallait justifier le crime... L'auteure n'a sûrement pas mesuré la douleur infligée aux derniers d'entre nous qui avons vécu ces événements cauchemardesques. Ceci dit, notre réticence n'ôte rien au beau travail d'Isabelle Cousteaux : *La belle aube au triste soir* (tiré d'un vers d'Apollinaire) reste un témoignage fort, à lire.



Le tailleur de Relizane par Olivia Elkaim (Stock, 2020), 20,90€

Relizane, pendant la guerre d'Algérie. Lorsqu'en pleine nuit, on frappe à la porte, Marcel, le grand-père d'Olivia Elkaim, craint pour sa vie et celles de sa femme et de leurs deux enfants. On lui enfle une cagoule sur la tête, il est jeté dans un camion et emmené dans le désert. Va-t-il être condamné à mort ou gracié ? Il revient sain et sauf à Relizane trois jours plus tard, et ses proches se demandent quel est le secret de ce sauf-conduit. À quoi a-t-il collaboré ? Quels gages a-t-il donné et à qui ? Viviane, son épouse, ses frères, sa mère, ses voisins, tous questionnent le tailleur juif. Mais il garde le silence. Quand un jeune apprenti arabe se présente devant son échoppe, Marcel comprend que

tôt ou tard, il lui faudra quitter son pays natal. Olivia Elkaim retrace l'histoire de sa famille, l'exil des siens, leur arrachement à la terre algérienne, et leur fuite chaotique vers une France où rien ne les attend - ni confort, ni sympathie, ni même aucune aide administrative. Ils deviennent, comme

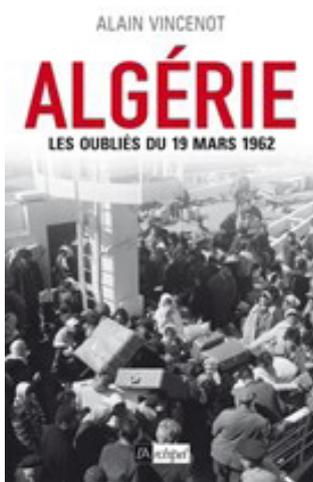
tous leurs semblables, des réprouvés. Les grands-parents d'Olivia Elkaim, Viviane et Marcel ne cesseront de rêver d'échapper à cette triste France.

Ce récit ressuscite les couleurs et les odeurs d'une Algérie à laquelle Marcel et Viviane s'accrochent désespérément, tels des naufragés. Et puis l'exil, brutal, sans retour. Le couple a tout perdu jusqu'à sa dignité et son identité. Indésirables de part et d'autre de la Méditerranée, marqués malgré eux de l'injuste sceau d'une infamie et d'une

traîtrise dont le sentiment prévaut dans l'opinion publique, le couple et ses enfants vont bientôt découvrir que le pire reste à venir. Contraints à des conditions de vie effroyables, ils finiront à force de courage par se faire un chemin, mais resteront bafoués pendant des décennies par une administration française sourde et aveugle. Combien de ces oubliés de l'histoire ont-ils conservé pieusement la clé de leur domicile, dont ils ne se serviront plus jamais mais qui devient une relique ? Ils ont emporté la clé de la maison mais leurs morts sont restés, condamnés comme eux à l'effacement total des pages d'histoire.

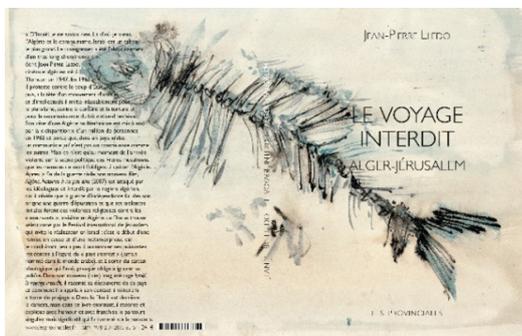
Olivia Elkaim, née en 1976, est journaliste et romancière. Après plusieurs années dans le secteur politique, elle est désormais spécialiste de bioéthique au magazine **La Vie**.

Algérie, Les oubliés du 19 mars 1962, Alain Vincenot - L'Archipel, 2019. 352 pages, 20€



Dans une première partie, ce livre d'Alain Vincenot, journaliste et écrivain, retrace les étapes de ce grand gâchis. La deuxième partie est constituée de témoignages de proches d'oubliés qui, jamais, n'ont su ce qui était arrivé à leur frère, leur père, leur mari, après leur enlèvement. Ils racontent l'indifférence de leurs interlocuteurs quand ils avaient un rendez-vous ou les courriers impersonnels auxquels ils avaient droit. Et surtout l'absence de volonté des gouvernements de faire la lumière sur ces disparitions.

Le 18 mars 1962, les Accords d'Evian, censés mettre fin à la guerre d'Algérie, prévoyaient un cessez-le-feu, le lendemain à midi. Outre la fin des opérations militaires, les deux parties s'engageaient à « interdire tout recours aux actes de violence, collective ou individuelle. » Des civils, mais aussi des soldats français, ont continué à mourir ou à disparaître. En effet, entre le 19 mars 1962 et le 5



juillet 1964, date du retour en métropole des derniers contingents, 593 soldats français ont été tués ou enlevés. Entre 500 et 1000 ont été portés disparus. Tant voulus par le général de Gaulle et plébiscités, en métropole, par le référendum du 8 avril 1962, les Accords d'Evian ne furent jamais respectés. Ils stipulaient que les Français auraient les mêmes droits que les Algériens, que la liberté d'opinion, de religion, de langue serait respectée. Plus d'un million de pieds-noirs n'eurent d'autre choix que « la valise ou le cercueil ».

Après le 19 mars 1962, massacres et enlèvements se multiplièrent afin de les pousser au départ. Le 5 juillet 1962 à Oran, ils sont plusieurs centaines, hommes, femmes, enfants, à avoir été assassinés ou kidnappés. Oubliés, enfin, plus de 80 000 harkis exterminés par les nouveaux maîtres du pays. Et si, conformément aux Accords d'Evian, les prisonniers algériens ont été libérés par la France, seule une petite dizaine de Français l'a été par l'Algérie.

Autant de récits qui témoignent, aujourd'hui encore, d'une réticence manifeste des gouvernants à faire la lumière sur ces disparitions.

On doit à l'auteur, entre autres : Pieds-noirs : les bernés de l'Histoire (préface de Boualem Sansal, 2014).

Le livre : « **Le voyage interdit, Alger – Jérusalem** », Ed. Les Provinciales, 2020 – 301 pages – 24€ : essai autobiographique

Il y a un an paraissait le livre de Jean-Pierre Lledo (octobre 2020, période peu propice aux sorties culturelles ! Il était assorti de son documentaire en quatre volets : **Israël, le voyage interdit**. Mais nous dit l'auteur, « Le livre et le film sont deux créations différentes. Avec mon documentaire, je découvre et filme Israël.

Avec le livre, de nature autobiographique, sans être des « mémoires », j'essaie d'abord de comprendre comment la question juive m'a « travaillé » depuis ma naissance. » La quête entamée à son insu, le conduira à une nouvelle naissance. JP Lledo tente de répondre à la question qu'on lui pose bien souvent depuis : pourquoi, comment à soixante et un ans, subitement, sa vie a-t-elle pris un autre tournant ?

Le livre se lit comme un roman, déroulant en le rembobinant, son chemin de vie. « Une marche à reculons » pour comprendre, faire comprendre. Une exigence de sincérité qui suscite un profond respect. Car il en faut du courage pour traquer et remonter le méandre de ses pensées, de ses croyances, pour ensuite les destituer : « Pouvoir dire qui on est sans baisser la voix, sans rendre inaudible le mot. Ne plus mentir par omission. Ni aux autres, ni à soi. Ne plus tricher (...) Etre enfin en accord avec la réalité ».

Il part de sa vie professionnelle et intellectuelle dans l'Algérie devenue indépendante, où il côtoie tous les personnages qui en tissent l'histoire, dont il est lui-même acteur. Cette période de sa vie est minutieusement détaillée. Il connaît bien les rouages et les coulisses de la vie algérienne post 62. Puis il traverse les souvenirs lumineux de son enfance oranaise (1948-1957). Il baigne alors dans les trois cultures : catholique par la famille de son père, lui-même athée et communiste, judaïque par sa mère dont il brosse un portrait héroïque et touchant, et musulmane par son entourage, leur domicile étant dans un quartier peuplé de Juifs, de chrétiens et surtout de musulmans. Ce melting-pot façonne sa vision d'une Algérie plurielle. Quand il comprendra que ce n'était pas le but des indépendantistes, la véritable motivation du FLN s'imposant : procéder à un nettoyage ethnique au nom d'Allah, ce qui contraindra chrétiens et Juifs à l'exil en 1962, ce sera alors la rupture mais en plusieurs étapes.

Les mensonges d'un ami de son père à propos des massacres du 5 juillet 1962 à Oran sont un électrochoc. On est alors en 2005. Il écrit : « Ce jour-là, un monde s'écroule, celui du monde communiste de mon enfance, dernière bouée à laquelle je m'étais jusque-là raccroché contre vents et marées. » 2005, l'année où il tourne « Algérie, histoires à ne pas dire », film bouleversant en quatre parties qui se verra interdit en Algérie car ce sont des Algériens qui témoignent des atrocités commises, révélant leurs regrets d'un monde fraternel dont ils ont gardé la nostalgie. C'est une prise de conscience radicale : « Je ne peux admettre qu'une simple panique ait pu pousser plus d'un million de non-musulmans à fuir. Je sais combien il est difficile de se séparer de sa terre natale, et l'on ne s'y résout que pour éviter la mort... » Aucune place pour eux sur une terre « définie comme arabo-musulmane de toute éternité alors qu'elle avait été chrétienne, juive, païenne, animiste... »

Son rêve (comme celui de son père) d'une Algérie multiethnique est désormais floué : les faits s'accroissent, dénonçant la falsification de l'histoire. Il avoue « Je ne pouvais plus dire que je ne savais pas ». L'évidence s'impose : la guerre de libération a été en réalité un djihad. Mais cette réalité, refusée par les musulmans communistes, l'est également par les non musulmans communistes. Et les amis d'hier deviennent des adversaires.

Il va alors lutter avec ses créations cinématographiques mais il se heurte à une omerta sournoise faite de rumeurs efficacement destructrices, muselant sa liberté.

JP Lledo s'attèle alors à décrypter les méandres de l'Algérie devenue indépendante, en retraçant son itinéraire intellectuel qui va le mener dans le « camp adverse », celui des exilés. Puis en Israël, qu'il avait depuis toujours voulue ignorer, sujet tabou dans son milieu.

RUBRIQUE CULTURELLE

Invité par Israël en 2008 pour y présenter son film « Algérie, histoires à ne pas dire », quoique réticent, il va alors se libérer du déni de ses origines. Ses yeux et son cœur s'ouvrent à l'éclatante réalité des gènes qu'il porte en lui. Avec une honnêteté courageuse, il reconsidère ses convictions et ses préjugés pour les retourner.

C'est le thème abordé en troisième partie, tout aussi dense et riche en développements. On y (re)découvre le formidable travail de Ziva Postec, monteuse de talent, qui a œuvré avec les grands du 7ème Art comme Alain Resnais, Jacques Tati, Orson Welles ou encore Claude Lanzmann (sur Shoah). Ziva qui lui apporte l'amour dont une vie se nourrit.

Ce livre est un acte de foi qui fait entendre que tout préjugé peut se déjuger, tout conditionnement peut se déconditionner. Il n'est jamais trop tard pour ouvrir les yeux. Un récit particulièrement passionnant et lumineux, courageux. Un livre d'âme.

©Maïa Alonso

Le film :



Israël, le voyage interdit, documentaire en quatre volets, présenté fin 2020 par le réalisateur Jean-Pierre Lledo à Paris.

Si Israël est au cœur de ce documentaire, le cinéaste ne cesse de revenir sur son rêve déçu : une Algérie libre et multiethnique, dont il a dû faire le deuil.



IL Y A UN AN, LE 4 NOVEMBRE 2020, MORT DU GÉNÉRAL MAURICE FAIVRE (1926-2020)

GENERAL FAIVRE

1926 - 2020

Nos précédents bulletins n'ayant pu paraître, nous rendons hommage ici à ce grand homme qui nous laisse tous un peu orphelins. L'historien Jean Monneret écrira au moment de son décès : « Sa vie peut se résumer en trois mots : Français, Soldat, Chrétien. Français il aimait sa Patrie de tout cœur. Encore adolescent, engagé dans le scoutisme, il fut aux côtés de son père dans la Résistance.

Soldat, il combattit pour la liberté en Algérie contre le terrorisme islamiste et ensuite face au totalitarisme soviétique au sein de nos Services de Renseignements. Il s'efforça aussi de sauver ses harkis et de faciliter leur venue en France. Il fut indéfectiblement fidèle à l'honneur militaire qui commande de ne pas abandonner ses compagnons d'armes à l'ennemi.

Plus tard, historien militaire, il combattit la politique de la Repentance par laquelle certains cherchent à culpabiliser le peuple de France et à abaisser notre pays. Chrétien, il puisait en sa foi catholique l'énergie et la mesure indispensables à l'action.

Ainsi fut-il dans son secteur en Algérie de ceux qui interdisaient la torture, comme d'ailleurs 90% des cadres de notre Armée. Il montra ainsi que, d'une situation complexe, on peut toujours tenter de sortir par le haut. Sans donner de leçons, sans condamner quiconque, sans tapage ou mises en cause spectaculaires, quotidiennement et fermement, il donna l'exemple.

Un grand Monsieur nous a quittés ; il nous manquera beaucoup ». <http://general-faivre.fr>

Maurice Faivre est né le 19 mars 1926 dans le Doubs et décédé le 4 novembre 2020 à Paris. Docteur en science politique, il est l'auteur d'ouvrages sur la guerre d'Algérie.

Son parcours (§ Wikipedia).

- 1947-49 : École spéciale militaire de Saint-Cyr (sorti Major de promotion de la promotion Rhin et Danube)
- 1949-50 et 1958 : École d'application de l'Arme blindée-Cavalerie, Saumur
- 1964-66 : École supérieure de Guerre, Paris
- 1980-81 : DEA de Politique de Défense, Strasbourg
- 1986 : Doctorat de sciences politiques, Sorbonne, (mention très honorable)

Peu après le 20 août 1955, Maurice Faivre, arrive à Constantine où il constate la misère d'une partie de la population. À la tête d'un escadron de rappelés, il est chargé de la construction, à 10 km de Constantine, d'un village destiné à reloger les habitants des bidonvilles. Plus tard, son escadron participe à la construction de maisons pour les ouvriers de Guettar-el-Aiech.

Lors de son deuxième séjour en Algérie, Maurice Faivre et son escadron organisent la protection de trois villages placés en autodéfense, villages dans lesquels Maurice Faivre recrute soixante harkis. Son épouse Monique Faivre, accompagnée d'une femme harkie, fait partie d'une équipe médico-sociale chargée de visiter les familles et de soigner femmes et enfants, suivant les prescriptions de l'Assistance médicale gratuite (AMG). En octobre 1960, tous les hommes d'un village important se rendent à son poste lui réclamer des armes, après l'assassinat d'un des leurs par un collecteur de fonds du FLN. Maurice Faivre crée alors une nouvelle autodéfense, une nouvelle école, ouvre une piste et recrute d'autres harkis.

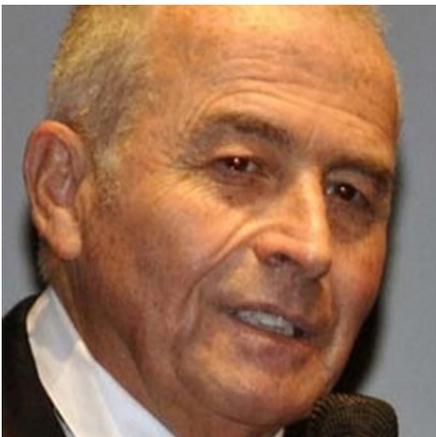
En mai 1961, les habitants de l'oued Berd lui demandent d'organiser le pèlerinage traditionnel au marabout de Taftis.

En octobre 1961, son régiment étant dissous, Maurice Faivre doit quitter la population avec laquelle il a établi des liens étroits.

De retour en métropole en 1963, Maurice Faivre est contacté par la Préfecture de police de Paris qui le met en contact avec ses hommes harkis de l'Oued Berd, dont il apprend qu'ils vivent à Choisy-le-Roi. Face à leur dénuement extrême, il les aide, notamment à rapatrier leurs familles restées au village, alors qu'ils avaient fui clandestinement l'Algérie sous la menace des représailles. Il ignore ainsi l'interdiction formelle du ministre de l'Intérieur, de venir en aide aux membres des armées supplétives dont la vie est pourtant directement menacée, malgré les garanties officielles contenues dans les accords d'Evian. Ainsi cinquante familles survivantes sont regroupées à Dreux (Eure et Loire) où elles trouvent logement, travail et école. Depuis, ce village kabyle reconstitué a entretenu des liens étroits avec Maurice Faivre.

Distinctions :

- Croix de la Valeur militaire (1957)
- Ordre national du Mérite
- Commandeur de la Légion d'honneur (2016)
- Vice-Président de la Commission française d'histoire militaire (1999), élu par 106 historiens civils et militaires
- Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer (2002)



Monsieur Hervé Cuesta

Ardent défenseur de notre cause et Président du collectif national "Non au 19 mars" depuis 2008, il se dévouait avec une constance inégalée pour nos activités mémorielles. Hervé Cuesta était d'Alger, « un petit, un obscur, un sans-grade. C'est dire, en cette époque de malignité molle, que c'était un homme de fer. Il brûlait du feu de l'Algérie perdue par trahison. Il ne reconnaissait pas la France que ses ancêtres espagnols avaient découverte en Algérie, » écrira son ami Pierre Dimech. Très engagé, Hervé ne cessera de rappeler : « La Paix

des mémoires sur une histoire enfermée dans des archives interdites, ne s'adressent qu'à ceux qui ont quelque chose à se reprocher, et concernant l'Algérie, plutôt qu'une paix des mémoires à bon marché, nous réclamons une vérité historique et la reconnaissance des crimes gaullistes ». Son combat aura été de faire rétablir la vérité trop souvent bafouée. Adieu l'ami !

NÉCROLOGIE



Madame Zora Benguerrah

Madame Zora Benguerrah a succombé prématurément à la maladie le 9 octobre 2021. Zora Benguerrah, depuis longtemps militante de la cause Harkie et déléguée régionale de l'AJIR Occitanie, était Présidente du « Mouvement Résistance Harkie. » Elle s'est battue ardemment pour le rétablissement de la vérité historique. En juillet 2011, elle avait organisé « La marche des HARKIS » de Montpellier jusqu'aux Invalides à PARIS, pour demander la reconnaissance des Harkis au président qui se contenta de les faire bloquer par la police au lieu de les recevoir. Nous nous associons à la douleur de sa famille et à celle des Harkis.

<https://www.harkisdordogne.com/article-la-republique-persecute-toujours-les-harkis-hamid-et-zohra-110901124.html>



Jean-Marc Lopez 1952-2021

Jean Marc Lopez nous a quittés, le 29 octobre à Six-Fours-les-Plages . Il était né à Alger le 27 novembre 1952, fils d'Adrien Félix, né le 10 juillet 1928 à Saint-Cyprien les Attafs, près d'Orléansville, et de Mireille Bordoli, née le 8 novembre 1928 à Alger. Il avait deux sœurs : Martine et Anne-Marie. Il connaît l'exil en 1962. Il fait des études à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Jean-Marc Lopez était le président de l'association LE FENNEC et dirigeait le magazine qu'il avait créé en février 1990 : « Pieds-Noirs d'Hier et d'Aujourd'hui (PNHA) soutenu par un comité de parrainage composé de la comédienne Marthe Villalonga et de diverses personnalités aujourd'hui disparues : Mgr Bertrand Lacaste, ancien évêque d'Oran, Jacques Soustelle, le général Edmond Jouhaud... Magazine au nombre de 262 à ce jour qui a publié des milliers d'articles sur nos villes, nos villages, notre histoire, les personnalités de chez nous, la musique, le cinéma, la gastronomie, la religion, le sport, la politique, les associations et leurs activités, nos entreprises, etc. Ce magazine, il l'avait créé « pour crier notre vérité sur l'Histoire fabuleuse de l'Afrique du Nord et non subir l'outrage et le mensonge institutionnalisés », écrivait-il dans l'édito du premier numéro paru en 2003 après une interruption de plusieurs années. En effet, PNHA disparut fin des années 1990 pour réapparaître en novembre 2003. Des problèmes de vue avaient contraint Jean-Marc Lopez à ralentir son activité ... : « C'est un combat pour la vérité, notre gloire et notre honneur ». (Sources blog d'Eric Safras). Les 5 et 6 juin 2010, à l'occasion du rassemblement à Nice « Au soleil des deux rives », Jean-Pierre Ernst (Radio Pieds-Noirs International) réalise une interview de Jean-Marc Lopez.

https://www.youtube.com/watch?v=TY-Og9nr35o&ab_channel=JeanPierreErnst



NÉCROLOGIE

JY MONOT

Courage, droiture, fidélité, loyauté, détermination, optimisme, dévouement tels sont les mots qui viennent immédiatement à l'esprit lorsque que l'on évoque le nom de Jean-Yves Monot qui nous a quittés le 4 septembre : un homme d'exception », dira Denis Fadda (CLAN) dans son hommage funèbre : « Homme de la terre d'Algérie, il était fier de ses racines. Bougiote, il était extrêmement attaché à sa ville et ne manquait jamais une occasion de l'évoquer. Né au bord de la mer, il a consacré toute sa vie professionnelle aux transports maritimes effectuant une brillante carrière commencée à la Compagnie Schiaffino, compagnie maritime de grande réputation, à laquelle avait appartenu aussi son père à Djidjelli. Il était Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.



VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'ASSOCIATION ?

Il vous suffit de compléter le coupon réponse et de nous le renvoyer avec le chèque d'adhésion.

D'avance, nous vous en remercions.

30€ pour les adhérents de soutien

50€ pour les adhérents retraités

100€ et plus pour les adhérents actifs ou bienfaiteurs

Pour les trois catégories d'adhérents, la cotisation donne droit à la réception du bulletin ainsi qu'à une analyse juridique de vos possibles différends avec l'administration servant de base à d'éventuelles réclamations gracieuses ou contentieuses.

Coupon à retourner à MAFA, 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris avec votre règlement

Nom - Prénom _____

Adresse _____

Cotisation 2022 envoyée le _____ La somme de _____

Par chèque n° _____

Signature :

**QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR RETOUR DE COURRIER
AFIN DE METTRE A JOUR NOS FICHIERS SUR NOS PERSONNES DISPARUES**

Pour la personne qui complète ce document préciser :

VOTRE NOM :

VOTRE PRÉNOM :

VOTRE ADRESSE :

VOTRE TELEPHONE :

VOTRE ADRESSE ELECTRONIQUE (e-mail) :
(Indispensable pour éviter des frais de courrier)

Lien de parenté avec la personne disparue :

Père

Mère

Époux

Épouse

Fils

Fille

Autre

Aucun lien mais soutien et sympathisant au GRFDA

NOM et PRENOM de la PERSONNE DISPARUE ou des PERSONNES DISPARUES (bien préciser le nom de jeune fille pour les femmes)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

PROFESSION :

DATE ET LIEU DE LA DISPARITION :

A retourner à : GRFDA chez Colette DUCOS ADER 65 Boulevard de la plage 33120 – ARCACHON
ou par courriel : col.gda@wanadoo.fr

Pour votre Plan d'Épargne Retraite,
faites le choix du mutualisme et de 65 ans d'expérience



Constituez-vous un complément de revenus sur mesure
Décidez de son utilisation sous forme de rente ou de capital
Bénéficiez d'une information complète et régulière

0 800 589 161

Service & appel
gratuits

contact@monceauassurances.com

www.monceauassurances.com



Un savoir-faire reconnu en gestion d'épargne
au service des contrats de retraite.



Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes. Entreprise régie par le code des assurances et labellisée Monceau assurances - Siret 775 670 482 00030. - Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21 www.monceauassurances.com